

AVOCAT(E) PRINCIPAL(E) – TRAVAIL ET EMPLOI

Compagnie : CN

Emplacement : Montréal

En tant que chef de file dans les domaines du transport et de la logistique en Amérique du Nord, le CN est un véritable pilier de l'économie. Forts d'une équipe d'environ 25 000 cheminots, le CN a pour priorité de faire progresser l'entreprise et l'économie. Le CN transporte annuellement des marchandises d'une valeur de 200 G\$ US pour un large éventail de secteurs, tels les ressources naturelles, les produits manufacturés et les biens de consommation, sur un réseau de 20 000 milles qui couvre le Canada et le centre des États-Unis. Le CN est la seule entreprise canadienne à figurer dans la catégorie du secteur du transport et de l'infrastructure du transport du Dow Jones Sustainability Index (DJSI) World. Créé en 1999, l'indice DJSI World est l'indice de référence en ce qui a trait au développement durable. Au CN, on travaille comme UNE ÉQUIPE axée sur la sécurité et les clients, offrant l'excellence sur le plan de l'exploitation et de la chaîne d'approvisionnement pour produire des résultats.

RÉSUMÉ

L'Avocat ou Avocate principal(e), Travail et emploi donne des conseils sur toutes les questions juridiques liées aux équipes Relations de travail et Ressources humaines au Canada. La personne titulaire du poste donne des conseils de nature générale et stratégique sur des questions de droit du travail et de l'emploi et les ébauches des politiques et prend en charge les litiges et les plaintes auprès des agences tierces. De plus, cette personne dirige le groupe Indemnisation des accidents du travail.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Donner des conseils et superviser les enquêtes des tiers à la suite de plaintes
- Conseiller les clients internes sur toute autre question juridique relative à l'emploi au besoin, y compris en ce qui concerne les enquêtes internes, la gestion du rendement, les mesures disciplinaires, les congés, la santé au travail et les questions de sécurité ainsi que les exigences en vertu du Code canadien du travail
- Passer en revue les politiques relatives à l'emploi et rédiger des ébauches
- Supervision des plaintes et des litiges
- Donner des conseils sur la façon de défendre l'entreprise contre les plaintes et les poursuites
- Donner des instructions aux avocats-conseils externes chargés de la défense du CN
- Aider les avocats-conseils externes à recueillir des renseignements pertinents au sein du CN
- Prendre des décisions sur la stratégie à adopter, y compris sur les ententes
- Collaborer avec les cadres supérieurs et les directeurs d'autres fonctions pour assurer l'uniformité

EXIGENCES

- Au moins 8 ans d'expérience juridique de l'emploi et du travail à titre d'avocat(e) d'entreprise ou d'avocat(e)-conseil externe, y compris donner des conseils relatifs au Code canadien du travail
- Expérience de conseiller ou conseillère juridique dans des cas de plaintes internes ou de plaintes d'agences tierces
- Expérience de conseiller ou conseillère dans une entreprise sous juridiction fédérale comportant une importante main-d'œuvre syndiquée
- Expérience dans le secteur du transport, du camionnage ou ferroviaire est un atout
- Baccalauréat en droit (LLB) ou doctorat en droit
- Membre d'un Barreau provincial
- Apte à prêcher par l'exemple pour la sûreté et la sécurité de tous
- Capacité à déléguer des responsabilités et à renforcer l'autonomie des autres afin de favoriser la responsabilisation
- Capacité à définir l'orientation et à inspirer les autres
- Capacité à communiquer de façon convaincante
- Capacité à faire preuve d'agilité et à stimuler le changement
- Maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit
- Le poste exige un minimum de déplacements (10%) au Canada. Texte

VEUILLEZ CONTACTER

Veillez transmettre votre CV en toute confidentialité à

Michel Ohayon : mohayon@shoreassoc.com – 514-878-4777

Un suivi sera effectué seulement pour les candidatures retenues.

L'utilisation du masculin a pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

